



SAINT ANDRÉ DE LIDON

BULLETIN MUNICIPAL N°44

Printemps Été 2026



IntraMuros



facebook.



www.saint-andre-de-lidon.fr

MAIRIE

05 46 90 08 15

accueil@standredelidon.fr

Ouverture du secrétariat

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

Cindy Moreau et Bertrand Martin

du lundi au vendredi de 13h30 à 18h



Permanences des élus

Christelle HURTADO : lundi, mardi, mercredi

Dominique DEWOST : jeudi

Patrice SOITEL : vendredi



112

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Hôpital de Saintes

05 46 92 76 76

Hôpital de Royan

05 46 39 52 52

Antipoison

05 56 96 40 80

Enfance maltraitée 119

Accueil sans-abri 115

EDF 08 10 33 32 17

RESE 05 46 96 91 06

SPA de SAINTES

05 46 93 47 65

Solidarité Femmes

3919



GEMOZAC

38 avenue de la Victoire

Ouverture lundi 8h/12h,

mercredi 14h/18h,

vendredi 8h/12h

COZES

24 rte de Royan

Ouverture du lundi au

vendredi 8h/12h -

14h/19h et dimanche

9h/12h - 15h/18h

DÉCHETTERIES

Gémozac

Les Chassières

Montpellier de Médillan

La Combe à Boisson

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30

et de 14h à 17h30

La déchetterie de Montpellier est fermée le mercredi

Ramassage des ordures ménagères
le jeudi matin tous les 15 jours,
les sacs jaunes toutes les semaines.

Sortie des conteneurs et (ou)
sacs jaunes mercredi soir

Pour en savoir plus , consultez www.cyclad.org

Apport volontaire du verre et du papier dans 3 sites :

Stade - Moulin du Pas - Camping Ménard



Le Pass est **obligatoire** pour les particuliers
depuis le 1er janvier 2026

Si vous n'avez pas internet appeler CYCLAD 05 46 07 16 66

Pourquoi est-ce important de trier ses déchets ?

- Pour permettre le recyclage et la valorisation des déchets
- Pour réduire notre impact sur les ressources naturelles
- Pour maîtriser les coûts liés à la collecte et à la gestion des déchets



Les sacs jaunes distribués gratuitement
sont exclusivement destinés
à la collecte des emballages. MERCI

LA POSTE



LA POSTE

Levée du courrier : 11h

Accueil : Alexandra 05 46 90 04 40

GEMOZAC : 05 46 94 21 79

Ouverture des services du guichet tous les jours
de 9h à 12h20 sauf mercredi et dimanche

Responsable de la Publication :

Christelle HURTADO

Comité de Rédaction :

Alain Puyon,

Nicole Maurin,

Dominique Dewost,

Juliette Peltriaux

Réalisation et impression :

Mairie de Saint André de Lidon

Courriel : accueil@standredelidon.fr

Le mot du *maire*



Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec beaucoup d'émotion et de sincérité que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que nouvelle maire de notre commune.

Je souhaite avant tout remercier chaleureusement les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales. Votre soutien nous honore et nous engage pleinement pour les années à venir.

Après deux mandatures aux côtés de Monsieur Puyon, dont une en tant que première adjointe, je mesure avec respect le travail accompli durant ces 25 années au service de notre commune. Je tiens à saluer son engagement et son profond attachement à Saint-André-de-Lidon.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous avons à cœur de poursuivre le travail engagé tout en apportant une nouvelle dynamique, davantage de modernité dans nos projets, notre communication et notre manière de travailler ensemble.

Moderniser notre commune, c'est continuer à la faire avancer avec son temps, tout en restant fidèles à ses valeurs, à sa proximité et à sa qualité de vie.

Nous savons que les attentes sont nombreuses et parfois différentes selon chacun. Nous ne pourrons pas toujours répondre immédiatement à toutes les demandes, mais soyez assurés d'une chose : nous agirons toujours avec sérieux, bon sens, écoute et bienveillance, dans l'intérêt de notre village et de ses habitants.

Nous souhaitons une mairie proche de vous, accessible et attentive au quotidien. Les échanges, les idées et le dialogue auront toute leur place tout au long de ce mandat.

Merci également aux élus, aux agents communaux, aux enseignants, aux commerçants, aux associations, aux bénévoles et à toutes celles et ceux qui participent à la vie de notre commune.

C'est ensemble, avec simplicité, respect et engagement, que nous continuerons à faire vivre et avancer Saint-André-de-Lidon, tout en préparant son avenir avec confiance et détermination.

Bien cordialement,
La Maire

Christelle Hurtado





Christelle HURTADO
MAIRE



NICOLE MAURIN 1ère adjointe
(Communication)



Patrice SOITEL 2ème adjoint (Urbanisme)



Dominique DEWOST 3ème adjoint
(Affaires scolaires & sociales)

Alain PUYON Conseiller délégué
(Finances)



À la mémoire de **Caroline DEJOUX**

Présente à nos côtés au début de cette aventure,
Caroline DEJOUX s'était engagée avec cœur
pour notre commune et ses habitants.
Son sourire, sa gentillesse et son implication
resteront dans nos mémoires.
Nous souhaitons lui rendre hommage
et ne pas oublier la place qu'elle a tenue parmi nous.



Vos nouveaux conseillers municipaux (et leurs commissions)

| | | | |
|---|---|--|---|
|  | <p>ÉMILIE SEGUIN</p> <p>Finances Affaires scolaires et périscolaires Travaux et bâtiments Personnel communal Urbanisme</p> |  | <p>GWENAELLE GAULTIER</p> <p>Affaires scolaires et périscolaires Espace et Environnement Affaires sociales/ Solidarité Urbanisme</p> |
|  | <p>SYLVAIN GOUGNON</p> <p>Espace et environnement Travaux et Bâtiments Animations</p> |  | <p>DIDIER DELAVILLE</p> <p>Animations Espace et Environnement Personnel communal</p> |
|  | <p>ÉRIC BON</p> <p>Finances Espace et Environnement Travaux et Bâtiments Personnel communal</p> |  | <p>JULIETTE PELTRIAUX</p> <p>Finances Communication Affaires sociales/ Solidarité Animations Liste électorale</p> |
|  | <p>AMÉLIE CANDIAN</p> <p>Affaires scolaires et périscolaires Espace et environnement Urbanisme</p> |  | <p>NICOLAS MALGORN</p> <p>Finances Espace et Environnement Urbanisme</p> |
|  | <p>Michel MESNARD</p> <p>Finances Espace et Environnement Urbanisme</p> |  | <p>JEANNE ROI</p> <p>Affaires scolaires et périscolaires Travaux et Bâtiments</p> |

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2025 (8 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- **Adhésion à la convention** de participation proposée par le centre de gestion 17 avec MNT/Relyens en matière de protection sociale complémentaire pour le risque santé des agents.
La Commune participera au financement pour un montant minimum de 15€ par Agent ayant souscrit à la convention.
La convention prendra effet le 1^{er} janvier 2026 pour une durée maximale de 6 ans (jusqu'au 31 décembre 2031) prorogeable d'un an.
- **La rétrocession pour l'euro symbolique** par le Syndicat du « Bois d'Amour » de 120 ml de voirie Allée du Parc dans le village du Chaillaud qui portera à 42 726 ml la voirie communale.
- **Le projet scolaire STA 142 « L'école et le Cinéma »**
Il doit permettre la découverte d'œuvres cinématographiques lors de 3 projections organisées spécialement à l'intention des enfants dans l'objectif de contribuer à l'éducation artistique et culturelle des enfants.
Financement commune = 726 € au titre de 2025
- **Le projet scolaire STA 143 « la promotion du sport avec l'USEP »**
L'école élémentaire demande la prise en charge totale par la commune du financement du coût de l'affiliation et des adhésions adultes et enfants de l'école à l'USEP (Union sportive de l'enseignement du 1^{er} degré)
Financement Commune = 646 € au titre de 2025
- **Attribution d'une subvention de 250 €** à l'association Apogé Cycliste pour l'achat de trophées aux vainqueurs du Cyclo-cross organisé le 23 novembre 2026 au stade à St André de Lidon
- **Accord pour la poursuite de la phase** Avant-projet de la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la route de Cozes confiée au Syndicat de voirie SDV 17.

SÉANCE DU 09 décembre 2025 (12 conseillers présents)

1- DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- **Modification du tableau de classement voirie**
 - o En 2022, la commune a procédé à la refonte de son tableau de classement des voies de la Commune pour un linéaire de 42 606 ml
 - o La modification porte aujourd'hui sur l'intégration du linéaire de l'allée du Parc de 120ml
- **Echange d'un chemin rural** « la Vinière » entre Mme GIRARD et la Commune. La différence de superficie est pris en charge par Mme GIRARD ainsi que les frais de géomètre et de notaire. Le registre d'échange mis à disposition au public du 10 octobre au 12 novembre n'a pas eu de mention sur celui-ci.
- **Le projet scolaire STA 144**
Découvrir l'histoire de la nature à travers la visite du Musée d'histoire naturelle de la Rochelle.
Financement commune 735 € au titre de 2025
- **Les voyages scolaires du collège**
Accord sur la proposition de participer aux financements de voyages scolaires d'élèves domiciliés à Saint André de Lidon dans les collèges de Gémozac et autres à hauteur de 30% dans la limite d'un financement de 150€ par élève.
- **Récompenses pour les jeunes diplômés 2025** (Brevet des collèges, BEP, CAP, BAC, BTS)
Accord sur l'augmentation de 20 à 30 € pour un jeune ayant obtenu le Brevet des collèges, 30 à 50 € pour les autres diplômés.

2- Autres sujets

- **Présentation du rapport social unique (RSU)**
 - o Le RSU remplace le bilan social et doit être réalisé tous les ans. Il constitue l'outil de référence pour renforcer la lisibilité de l'emploi public territorial. Il permet d'apprécier la situation de notre collectivité dans les domaines des effectifs de la formation, l'absentéisme, le temps de travail, les conditions de travail, la rémunération et les droits sociaux.
Période 2024
 - o Effectif 12 dont 6 titulaires – 6 contractuels

- o Equivalent temps plein rémunéré = 7,54 ETP
 - o 12 jours de formation – principalement secrétariat
 - o Droits sociaux – maintien salaire pour 6 agents sur 12 (prévoyance MNT pris en charge)
- Enfouissement des réseaux à Jorignac
 Démarrage le 8 décembre 2025 des travaux d'enfouissement chemin de chez Paunaud, chemin du Bouilleur de chez Bertin et une partie de la route de Cravans.
 Fin des travaux courant 2ème trimestre 2026 et le retrait des poteaux septembre – octobre 2026.

SÉANCE DU 20 JANVIER 2026 (10 conseillers présents)

1- DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- Mise en place d'une **convention avec la CDC de Gémozac** pour le financement des travaux de la renaturation de la Cour d'Ecole. Accompagnement à hauteur de 8 242 € qui permet de couvrir 80% HT des travaux avec le Fonds Vert et le Département.
- **Modification des statuts du SDEER**
 Une nouvelle réglementation oblige les syndicats à localiser les réseaux avec une plus grande précision. Adaptation de la structure du SDEER pour l'utilisation par voie aérienne de l'Orthophoto.
- **Autorisation du Maire à engager**, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2026 limitées à 25% des dépenses 2025. Montant proposé 19 000€ soit 9 000€ pour l'acquisition de matériels et 10 000€ pour la voirie.
- Accord sur une durée **d'amortissement de 10 ans** pour le fonds de concours voirie 2025 de 60 000€.
- Attribution d'une **subvention de 200 €** pour le passage sur notre commune de la Course cycliste du Bordeaux-Saintes le dimanche 29 mars 2026.

2- Autres sujets

- **Arrêt de l'activité du commerce de dépôt vente** « Kids d'ici » 1 rue Ancienne Gare fin janvier 2026 suite au décès de Mme Alexandra L'HOMMELET.
- **Reprise de la location du local** 1 rue Ancienne Gare par Mme Bernadette ARNAL pour une activité d'accompagnement psycho-émotionnel, soins corporels et création de bijoux pour une durée d'un an renouvelable à 150 € ttc par mois + un mois de caution à compter du 1^{er} mai 2026
- **Attribution de la location** du local 12 rue de la Seudre à Mme Mouna SOULLARD pour une activité d'esthétique et bien être pour une durée de 1 an renouvelable à 150 € TTC par mois + 1 mois de caution à compter du 1^{er} mars 2026.



Travaux d'enfouissement des réseaux chemin de chez Paunaud, Chemin du Bouilleur, route de Cravans et route de Saintes (partiellement)

1- FINANCES

1.1 L'Etat de la Dette au 31/12/2025 est de 375 312 €

Elle diminue de 17,6% par rapport à fin 2024

Le ratio dette/population totale au 01/01/2026 est de 291 €/habitant.

1.2 Le compte financier unique (CFU) s'est substitué au compte administratif (CA) et au compte de Gestion

- Approbation du compte financier unique (CFU)

| Montant en € | Commune | | Commerces | |
|--------------------|---------|----------|-----------|--------|
| | Fonct | Invest | Fonct | Invest |
| Recettes | 895 333 | 349 085 | 14 404 | 8 760 |
| Dépenses | 762 769 | 432 860 | 14 567 | 8 056 |
| Résultat 2025 | 132 563 | -83 775 | -163 | +704 |
| Excédent 2024 | 160 102 | -143 058 | -2 790 | +488 |
| Excédent cumulé | 292 665 | -226 833 | -2 953 | +1 192 |
| Besoin financement | | 226 833 | | |
| Excédent reporté | 65 832 | | -2 953 | +1 192 |

1.3 Vote des affectations de résultat 2025

| Montant en € | | Commune | | Commerces | |
|--------------|-------------------------|---------|----------|-----------|--------|
| | | Fonct | Invest | Fonct | Invest |
| CFU | Situation fin 2025 | 292 665 | -226 833 | -2 953 | +1 192 |
| | Reste à réaliser | | 0 | | 0 |
| Affectation | Excédent capitalisé | | 226 833 | | |
| | Report excédent déficit | +65 832 | | -2 953 | +1 192 |

1.4 Attribution des subventions

- Ecole primaire projet STA 146 pour une journée avec la maternelle (24 élèves de CP).
La commune prend en charge 80% du coût du transport soit 100 €
- Ecole primaire projet STA 147 pour « jouons ensemble » (école primaire / collège / EHPAD) avec 79 élèves.
La commune prend en charge 80% du coût du transport soit 318 €
- Association Saint'Illan pour son loto du 14 mars.
La participation de la Commune de deux cartes cadeaux de 100€ + 2 jeux Circ
- Association théâtre « Lidon s'Eveille » pour une aide de 1 000 € au montage du projet Festival qui se déroulera en juin.
- Association Apogé Cycliste pour l'accompagnement de l'organisation de la 1^{ère} étape des 43ème Boucles de la Charente-Maritime au départ de notre Commune d'un montant de 1 000€ et d'une prime de 250 € lors des 3 passages dans St André.

1.5 Accord pour l'obtention d'un fond de concours auprès de la CDC pour l'acquisition et l'installation d'un panneau numérique d'information, suite au déploiement de l'application Intramuros.

Coût prévisionnel 20 000 € HT

Participation Commune 20 %

(Fourniture , pose, paramétrage d'un panneau double face y compris branchement électrique)

2- Autres sujets abordés

2-1 Actualisation de la prévoyance santé pour la totalité des 11 agents de la Commune.

- Le contrat standard collectif de prévoyance de la MNT est retenu
- Le financement des cotisations des agents pour le risque de prévoyance incluant la garantie indemnité journalière et invalidité de niveau 2 IJ à 95 %
- La participation de la collectivité par agent et par mois à compter du 01/05/2026 à hauteur de 100% de la cotisation.

2-2 Gestion du personnel

Mise à l'étude :

- Du protocole ARTT d'aménagement et de réduction du temps de travail
- Du document unique d'évaluation des risques professionnels

Elections municipales du 15 mars 2026

| Résultats | | sièges communes | sièges CDC |
|-------------------------------|---------------|-----------------|------------|
| Liste Christelle HURTADO | 374 suffrages | 13 sièges | 2 sièges |
| Liste Bastien BOLE du CHOMONT | 51 suffrages | 0 siège | 0 siège |
| Liste Nicolas MALGORN | 217 suffrages | 2 sièges | 0 siège |

SÉANCE DU 20 MARS 2026 (14 conseillers présents)

Cette première séance de la nouvelle mandature s'est déroulée dans la salle du Conseil de la Mairie sous la Présidence du doyen d'âge jusqu'à l'élection du Maire.

1- DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- Installation du Conseil
Deux démissions sont déposées
 - o Mme Virginie RIEU
 - o M. Willy BONY
 Selon l'ordre de la liste « Votez pour vous » c'est Jeanne ROI 4^{ème} de la liste qui prend place au sein du conseil.
- Election du Maire
Christelle HURTADO est élue 12 voix pour et 3 blancs
- Création de 3 postes d'adjoints
- Election des Adjoints
La liste présentée par le Maire a obtenu la majorité
1^{er} adjoint Nicole MAURIN
2eme adjoint Patrice SOITEL
3eme adjoint Dominique DEWOST
- Création d'un poste de conseiller délégué
- Alain PUYON est élu conseiller délégué aux finances
- Versement des indemnités de fonction.

Notre commune se situe dans la strate de 1 000 à 3 499 habitants ou le taux maximal de l'indemnité du maire est de 55,7 %. Le Maire propose que le taux soit moindre = 45,90 %

| Fonction | % de l'indice |
|-------------------|---------------|
| Maire | 45,90 % |
| Adjoints | 13,12 % |
| Conseillé délégué | 6,56% |

Vote à l'unanimité des indemnités.

- Délégations extérieures

| Organisme | Nb délégués | | Noms |
|--------------------------|-------------|-------------------------------------|--|
| SIVU des Ecoles | 5 | Titulaires | Christelle HURTADO Dominique DEWOST Emilie SEGUIN Gwenaelle GAULTIER Nicole MAURIN |
| Conseil d'Ecole | 3 | Titulaires | Christelle HURTADO Dominique DEWOST Amélie CANDIAN |
| Saintonge Romane | 2 | Titulaire Suppléant | Patrice SOITEL Christelle HURTADO |
| Pompiers de Cozes | 2 | Titulaire Suppléant | Didier DELAVILLE Sylvain GOUGNON |
| SDEER | 1 | Titulaire | Alain PUYON |
| Syndicat de la Voirie | 1 | Titulaire | Didier DELAVILLE |
| EAU 17 | 2 | Titulaire Suppléant | Alain PUYON Eric BON |
| Syndicat des Marais | 2 | Titulaire Suppléant | Didier DELAVILLE Sylvain GOUGNON |
| Syndicat Informatique | 3 | Titulaire Suppléant Suppléant | Nicole MAURIN Dominique DEWOST Juliette PELTRIAUX |
| Correspondant Défense | 1 | Titulaire | Didier DELAVILLE |
| ADELFA | 2 | Titulaire Suppléant | Juliette PELTRIAUX Eric BON |
| FDGDC | 2 | Titulaire Suppléant | Nicole MAURIN Juliette PELTRIAUX |
| Fond Romain Nord RESE | 2 | Titulaire Suppléant | Alain PUYON Eric BON |

- L'autorisation de recrutement d'agents contractuels pour faire face à des besoins temporaires soit pour
 - o Le remplacement d'agents indisponibles
 - o L'accroissement d'activité

SÉANCE DU 27 MARS 2026 (14 conseillers présents)

1. Les Commissions Communales

Ø **Finances**

(Etude des questions financières, état des emprunts et des subventions, analyse des projets communaux)

Ø **Affaires scolaires et périscolaires**

(Transport, cantine, garderie, projets scolaires, voyages scolaires, distribution des prix)

- Ø **Espace et environnement**
(Voirie, éclairage public, assainissement, eau potable, espaces verts, signalétique, fleurissement, aménagement jeux stade etc..)
- Ø **Travaux / Bâtiments**
(Bâtiments communaux, logements locatifs, commerces, cimetière, matériels, atelier, sécurité bâtiments et périscolaires etc..)
- Ø **Communication**
(Bulletin municipal, site internet, relation presse, communication, programme des associations)
- Ø **Personnel Communal**
(Ateliers, école, secrétariat, Agence Postale)
- Ø **Affaires sociales solidarité**
(Repas des aînés, projets solidaires etc..)
- Ø **Animation vie locale**
(Comité des fêtes, cérémonies etc..)

Les commissions liste électorale – appel d’offres – CCID seront proposées ultérieurement
La commission urbanisme sera mise en place dès que le PLU sera à réviser

2. Délibérations approuvées

2.1 – Fêtes et Cérémonies

En début de mandature doivent être précisées les caractéristiques de dépenses de ce poste.
L’affectation des dépenses est reprise au compte 6232 dans la limite des crédits au budget communal.

2.2 Remboursement des frais élus et agents

Dans le cadre de réunion ou de formation.
Accord pour le remboursement des frais kilométriques, repas etc..

2.3 Ecole primaire projet STA 148 pour une sortie au parc de l’Estuaire

La Commune prend en charge 80% du coût soit 725 €

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026 (14 conseillers présents)

1. Vote des taxes communales 2026

Compte tenu de la revalorisation Etat des bases de 0.80 %, le conseil sur présentation de la commission des finances a proposé les taux ci-dessous :

| Taxe | Taux 2025 | Taux 2026 | Répartition ancien taux |
|--------------------------------------|-----------|-----------|---------------------------------------|
| Foncière bâti | 34,06 %* | 35,08% | *Commune 12,56% Département 21,50% |
| Foncière non bâti | 32,57 % | 33,55% | |
| Habitation pour résidence secondaire | 10,97% | 11,30% | |

2. Budget principal de la Commune

- Fonctionnement

| | | | |
|----------------------------|-------------|-------------------|-------------|
| Dépenses réelles | = 783 992 € | Recettes réelles | = 934 358 € |
| Dotations Amortissement | = 30 543 € | | |
| Capacité d’autofinancement | = 185 655 € | Excédent fin 2025 | = 65 832 € |

Total = 1 000 190 € en équilibre

| Décomposition des 783 992 € de dépenses | | Répartition des 934 358 € de recettes | |
|---|----------|---------------------------------------|----------|
| Charges à caractère général | = 32,6 % | Impôts et taxes | = 53,6 % |
| Charges de Personnel | = 45,7 % | Dotations et participations | = 27,4 % |
| Autres charges de gestion | = 20,5 % | Locations | = 11,7 % |
| Charges financières | = 1,1 % | Produits de service | = 7,1 % |
| Charges exceptionnelles | = 0,1 % | | |

- Investissement

| | | | |
|--------------------|-------------|--------------------|-------------|
| Dépenses générales | = 314 222 € | Recettes générales | = 425 237 € |
| Opérations | = 178 483 € | Opérations | = 36 925 € |
| | | Excédent fin 2025 | = 30 543 € |

Total = 492 705 € en équilibre

Principales Opérations

| | | | |
|---|------------|--|------------|
| Voirie | = 80 000 € | Département voirie accidentogène | = 7 300 € |
| Bâtiments + équipements sécurité | = 28 725 € | | |
| Matériels | = 25 500 € | | |
| Modernisation Bâtiments éclairage LEDS | = 13 400 € | DETR + DSIL | = 8 930 € |
| Groupe scolaire Alarmes + travaux clôtures | = 9 858 € | | |
| Renaturation cour école | | Solde subvention travaux (Fonds vert + Département + Cdc Gémozac) | = 20 695 € |
| Aménagement préparatoire Aire de jeux | = 8 000 € | | |
| Divers (plateforme / local city / fibre) | = 13 000 € | | |

3. Adoption du Budget Commerces 2025 en équilibre

Fonctionnement = 14 410 €

Investissement = 14 200 €

4. Autres approbations

- Le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes
- La fixation des crédits affectés à la formation des élus municipaux.
Le taux est de 3,26 % du montant des indemnités des élus soit 1 500€/an
- La révision du loyer du logement du 11 rue des écoles à 600€/mois
- Le maintien des tarifs communaux au même niveau que celui de 2025.



CONSEILS MUNICIPAUX

*Le Conseil Municipal se réunit régulièrement
pour décider et agir pour le bien de tous.*



ÉCOUTER



ÉCHANGER



DÉCIDER



AGIR



Chères Lidonnaises, Lidonnais,

Tout d'abord, **Merci** pour votre confiance nous ayant permis d'obtenir deux sièges d'opposition au conseil municipal. Cela nous permettra de faire entendre vos doléances au sein de l'équipe élue. Notre participation aux commissions finances, scolaires, environnement et bâtiments communaux, vise à veiller au respect de l'intérêt de chacun et de porter une voix différente. C'est pourquoi nous souhaitons rester joignable au :

07 68 24 27 31 - Jeanne Roi
06 21 95 52 01 - Nicolas Malgorn

N'hésitez pas à venir vers nous et nous ferons notre possible pour porter votre voix au sein du conseil municipal. Enfin nous espérons que l'équipe en place tiendra sa promesse post-électorale, de travail en commun et sera réceptive à nos avis ainsi qu'à ceux que nous relayerons.

Jeanne & Nicolas



Informations
municipales

Le conseil communautaire de la **CDC de Gémozac et de la Saintonge Viticole** s'est réuni le 21 avril dernier à la suite des élections municipales de mars 2026.

Sans surprise, **Loïc GIRARD** a été reconduit à la présidence. Cette nouvelle mandature marque également l'arrivée de nouveaux visages au sein de l'exécutif communautaire, parmi lesquels

Christelle HURTADO, élue vice-présidente déléguée à l'aide à domicile aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, la santé et aux affaires sociales et médico-sociales et la Petite Enfance. Cette nomination vient saluer l'engagement de Christelle HURTADO au service des habitants et permettra à notre commune d'être pleinement représentée au sein de l'intercommunalité sur des thématiques essentielles du quotidien.

L'INSTANT DIVIN

Soins du visage, du corps
Épilation visage, au fil
Épilation corps H F
Massage modelage - Options et boosters

*L'art du soin et de la beauté
Dans un cadre apaisant*

*Prenez soin de vous,
Nous nous occupons du reste ..*

12, rue de la Seudre
Tél. 07 82 47 13 08





CHARENTE-MARITIME
Saint André
de Lidon

Etat civil
d'octobre 2025 à mai 2026

MARIAGES

BOUYER Jean-Claude
et GUILLOCHEAU Suzanne Catherine
03 octobre 2025

GAUTIER Patrick Christian
et BRONZE MENINA Maria Joao
25 avril 2026

PEREIRA VIEIRA Jorge
et GONCALVES DE ALMEIDA Denise
25 avril 2026

NAISSANCES

VARENNE Margot Georgia Victoria 06 octobre 2025
MASSON Nelly 29 octobre 2025
PARIS Paula Nina 12 décembre 2025
HELFRID Zayen 30 décembre 2025

ARDOUIN Ayden Bernard Jacques 06 février 2026
TAUNAY Pierre-Éloi Dominique Rodolphe
11 mars 2026
TEXIER Lyna 25 mars 2026
SASPORTES Léo 08 avril 2026

DÉCÈS

PACAUD Roger 30 septembre 2025
GUILLARD Alice Rosalie 19 décembre 2025
BOISSON Claude 17 janvier 2026
COTREAU Claude 29 janvier 2026
TALMARD Jean-Louis Jacques 28 février 2026

LYS Lucette veuve ROY 02 mars 2026
CENDRE Carmen Marcelle vve DORIE 15 mars 2026
BOURSIER Caroline épouse DEJOUX 21 mars 2026
YVON Marie Jocelyne veuve LAGRAVE 18 mars 2026
GOGUET Jean-Claude 28 avril 2026

Nos assistantes maternelles

DENIS Chloé
06 10 34 46 07
17, rue de Chez
Vigüaud

FOUGERAY
Céline
06 75 54 53 32
33, route de Cozes

HERAUD Cléa
06 61 05 33 01
16, rue de la
Bertaudrie

LAVAUD
Sabrina
06 79 76 54 85
58, route de Cozes

PRUD'HOMME
Amandine
06 62 75 94 15
10, chemin de la
Robinerie

VOZEL Ghislaine
06 13 50 90 37
98, route de
Mortagne



**NETTOYONS
LA NATURE**

Rendez-vous
Samedi 26 septembre
à 9 h

Place du champ de foire

Gants, sacs et brassières
fournis

Dans le cadre du chantier de renaturation de la cour d'école, les arbres prévus ont été plantés à la fin du mois d'octobre, accompagnés d'autres végétaux.

Le 10 novembre, l'inauguration officielle a réuni, autour de l'équipe éducative et de l'ensemble des acteurs ayant contribué à la création de cet espace récréatif, de nombreux représentants officiels, dont Monsieur le sous-préfet.



En 2025, 47 communes ont obtenu le Label « **Ma Commune aime Lire & Faire Lire** », au rang desquelles SAINT ANDRÉ DE LIDON Le 17 novembre avait lieu à Paris, la journée « Lire et Faire Lire » au cours de laquelle une cérémonie récompensa les communes primées.



Dans le cadre des « **Nuits de la lecture 2026**, organisée par le Centre national du livre sur proposition du ministère de la Culture, les enseignants de notre école avaient invité parents et enfants à partager un moment de lecture au cours d'un goûter.



Goûter de l'école le 19 décembre. Père Noël en chocolat pour tous les enfants



Mercredi 17 décembre 2025, **Marie-Claire GOMBEAU** quittait ce monde. Partie en retraite en 2018 après plus de trente années au service de l'éducation de nos enfants, elle fût une directrice très appréciée des parents et des enfants.

Mise en place de la **cabane** tant attendue dans la cour de l'école



Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



REPAS DES AINÉS offert aux plus de 70 ans par la municipalité le dimanche 10 novembre



2ème cyclocross lidonnais le 23 novembre



MARCHÉ DE NOËL le dimanche 7 décembre organisé par Frédérique LEGRIS du magasin VIVAL



Sous une pluie battante... du début à la fin !



Les vœux de M. le maire le 10 janvier
Présentation des nouveaux Habitants et remise des prix aux lauréats de la période scolaire écoulée

Un jeune lidonnais sur un podium national !
Loann RELIAUD, vice-champion de France d'escalade vitesse en U17 Homme
Le 28 mars à Thionville



29 mars
Traversée du bourg à vive allure par la légendaire course cycliste Bordeaux/Saintes, 88ème édition !





Inauguration officielle du **parc photovoltaïque** au-dessus des vignes de David MOREAU par M. le sous-préfet Guillaume BRAULT et madame Christelle HURTADO



Dimanche 19 avril, représentation de la pièce de théâtre « **Des gens intelligents** » par la troupe des Baladins de l'Estuaire de Mortagne s/Gironde



Cérémonie commémorative de la fin des combats de la seconde guerre mondiale **le 8 mai 1945**, accompagné par la fanfare « Les Vagabonds de Pons »



Boutique de créateurs locaux

Soins cosmétique et santé

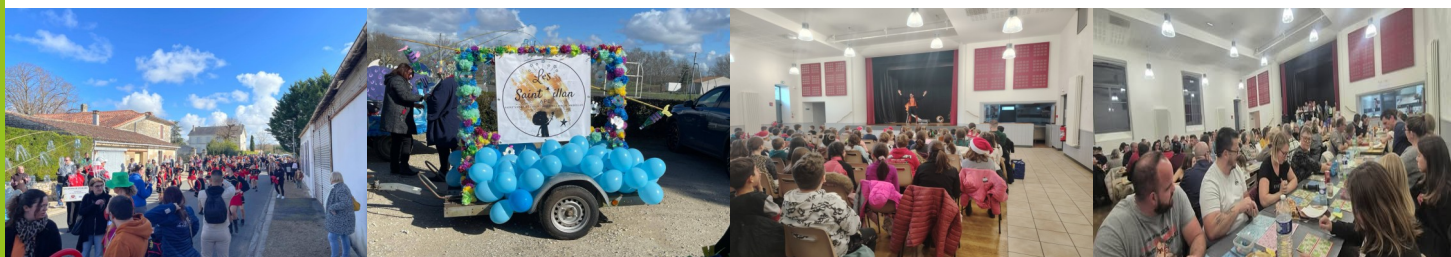
Accompagnement psycho émotionnel



1, rue de l'Ancienne Gare Place du 18 juin (salle des fêtes)



Marche, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous pour la **randonnée du 1er mai** organisée par l'**ASC Lidonnaise**. Pas moins de 191 marcheurs ont participé à cette sortie désormais bien ancrée dans les habitudes, réunissant de nombreux fidèles au fil des années et contribuant largement à l'ambiance chaleureuse de cette belle journée.



Le 7 décembre, l'**association de parents d'élèves Les Saint'illan** participait activement au succès du marché de Noël avant d'offrir, le 16 décembre, un spectacle particulièrement apprécié des enfants avec l'artiste Zanzibar, chaleureusement applaudi par le public.

Le 11 janvier, un après-midi jeux de société réunissait petits et grands dans une ambiance conviviale.

Le point d'orgue de cette période d'activités fut sans conteste le carnaval organisé cette année sur notre commune. Défilé de chars réalisés grâce à l'investissement des bénévoles, présence des majorettes, sculptures sur ballons et soirée animée par DJ Loïc : tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette manifestation un véritable succès populaire.

Enfin, un loto très suivi a rassemblé de nombreux participants dans la salle des fêtes le 14 mars. Les bénéfices contribueront au financement des futurs projets de l'association, notamment la fête de l'école prévue le 26 juin.



Le 28 mars dernier, **La Boule Lidonnaise** organisait son premier concours de la saison. Une reprise réussie puisque chaque rencontre rassemble désormais plus de 80 participants, preuve de l'engouement toujours intact autour de cette discipline conviviale. Les joueurs lidonnais se distinguent également par leur élégante tenue aux couleurs de l'association, avec de superbes coupe-vent logotés, comme en témoignent sur la photo ci-contre Serge Disclos, président de l'association, et Marc Lebas, trésorier. De nombreux autres concours viendront rythmer la saison jusqu'à l'automne.



**Venez voyager à travers le temps,
de la Préhistoire jusqu'au XX^e siècle,**
à la découverte des traces de vie
retrouvées à Saint-André
et dans ses environs : pierres taillées, outils, objets du quotidien
et nombreux témoignages du passé.

Entrée libre et visites guidées gratuites.

Le musée accueille toute l'année groupes et particuliers sur réservation.
La découverte peut également se prolonger par une visite commentée
de l'église et de ses mystères, proposée sur réservation,
à la suite du musée ou indépendamment de celui-ci.

MUSEE D'HIER et D'AVANT-HIER

Maison du Patrimoine
6, rue du Chanoine Tonnellier
Contact : musee.d.hier@gmail.com / 06 86 83 83 77



L'équipe Séniors de l'USL clôture une très belle saison après avoir remporté la quasi-totalité des matchs disputés. Malgré ces excellents résultats, le club ne pourra malheureusement pas accéder à la division supérieure, l'association ne disposant ni d'arbitre officiel attitré ni d'école de football. Mais l'avenir s'annonce encourageant puisque Johann Cerf s'est proposé pour assurer le poste d'arbitre dès la prochaine saison, une avancée importante pour le club. Par ailleurs, un rapprochement pour la reprise de l'école, avec le pôle Forum Solidaire de Gémozac est actuellement à l'étude. Ce regroupement pourrait permettre à l'association d'évoluer dans de meilleures conditions et d'envisager l'avenir avec davantage de sérénité. Souhaitons que ce projet puisse aboutir.

SAMEDI

6

JUIN

2026

20H00

The Festival

Lid'On s'éveille

**PRÉSENTE
SA CRÉATION**

**SALLE DES FÊTES
SAINT-ANDRÉ DE LIDON**

**ENTRÉE GRATUITE
AVEC PARTICIPATION
AU CHAPEAU**

**COMÉDIE TOUT
PUBLIC**

Vos rendez-vous salle des associations

Lundi à partir de 17h

Retour de la marche organisée chaque lundi
au départ de la place du champ de foire
13h 30 en hiver 14 h en été

Renseignements 06 78 26 27 42 ou 06 64 45 46 64
asclidonnaise@gmail.com



Mardi de 9 h à 17 h

Du dessin à la peinture, apprendre à maîtriser
Débutants et confirmés Cours et stages
Renseignements et inscriptions 06 82 65 75 76
c.you17@yahoo.fr



Mercredi de 9 h 30 à 12 h et Vendredi de 10 h à 12h (ponctuellement)

YOGA de l'ÉNERGIE

pour plus d'harmonie intérieure et d'épanouissement

Armelle de Lacour Sussac 06 63 08 65 05
yoga.armelle@free.fr

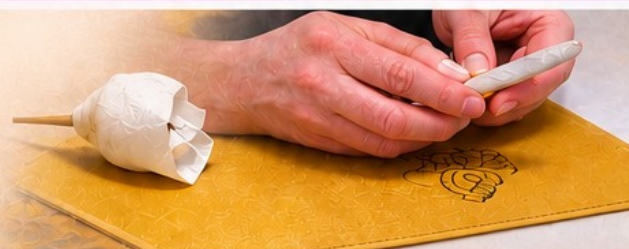


Mercredi de 13 h à 16 h

ATELIER FLORAL :

Créer votre fleur en papier et en bambou

Inscriptions : 07 86 15 54 07
acommealex.atelier@gmail.com



Jeudi de 10 h à 12 h

YOGA sur CHAISE

Parfaitement adapté aux personnes à mobilité réduite

Ce yoga est pour tous

Armelle de Lacour Sussac 06 63 08 65 05



Jeudi de 14 h à 18 h

BRODERIE

Activités de loisirs artistiques

Danielle FRISCH 05 46 97 13 36
d.frisch@orange.fr



Vendredi de 19 h à 21 h

LE PALET LIDONNAIS

Initiation et pratique du Palet Vendéen

Nicolas Breuillet 07 49 80 42 96
nicolasbreuillet@yahoo.com



Le Palet
LIDONNAIS

CLUB DE PALET VENDÉEN

VENDREDI SOIR
À PARTIR DE 19H

SALLE ASSOCIATIVE DE
SAINT-ANDRÉ-DE-LIDON

ADHÉSION 30€ / AN
2 SÉANCES DÉCOUVERTE GRATUITES

CONTACT : NICOLAS
07 49 80 42 96
Contact : lepaletlidoonnais@gmail.com

f i
le_palet_lidoonnais



Vos rendez-vous salle des fêtes

Lundi de 18 h à 20 h

THÉÂTRE

La troupe LID'ON S'ÉVEILLE se réunit

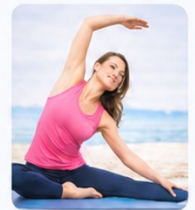
Dominique Lamare - 06 74 55 11 48
dominiquelamare@orange.fr



Mardi de 18 h 30 à 19 h 30

Séances d'ÉTIREMENT BIEN-ÊTRE

Denis RELIAUD - 06 82 21 66 91
denisreliaud@gmail.com



Mercredi de 18 h à 19 h

RENFORCEMENT MUSCULAIRE ET CARDIO

Denis RELIAUD - 06 82 21 66 91
denisreliaud@gmail.com



Tarifs de location salle des fêtes et équipements

| Forfait Week-end SALLE DES FÊTES | HIVER du 1er novembre au 31 mars | ÉTÉ du 1er avril au 31 octobre | Ménage non fait |
|---|--|--------------------------------------|-----------------------|
| Habitants de Saint-André | 200€ | 165€ | |
| Hors commune | 280€ | 250€ | |
| Caution | 1000€ | | |
| EQUIPEMENTS | | | |
| TABLE 6 places + 2 bancs = 5€ la table + caution de 50€ | | | |
| TABLE 12 places + 2 bancs = 7€ la table + caution 50€ | | | |



Cuisine équipée

Scène et piste de danse



BROCANTE

SAINT ANDRÉ DE LIDON



RUE DE L'ÉGLISE

RUE CHANOINE TONNELIER

RUE DES
ÉCOLES

1€
LE M



RÉSERVATION



0638134685



cfsaintandredelidon@outlook.fr

Nos COMMERCES et SERVICES DE PROXIMITÉ



VIVAL
Alimentation Tabac Presse
3, rue de la Seudre
Frédérique LEGRIS et Cédric ADAM
05 46 90 06 93



AUX GOURMANDISES DE MARGAUX
Boulangerie Pâtisserie
1, rue de la Seudre
Cinzia et Maximilien CHOLLET
05 46 90 09 30



COULEURS TENDANCES
Coiffure
Place du 18 juin
DELPHINE et TYPHÈNE
05 46 92 27 48
rdvenligne.dylentab.fr/



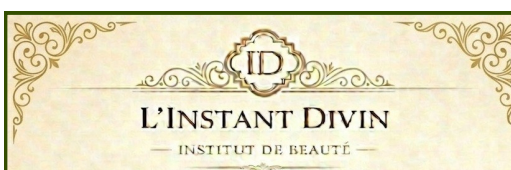
POISSONNERIE CATHY
Poissonnerie Camion ambulant
Tous les jeudis vers 15h à côté de la mairie
et sur commande **Livraisons à domicile**
en téléphonant au
06 81 84 90 58



LE SAINT ANDRÉ
BAR & RESTAURANT
Réservation **05 46 90 92 28**



JF LIGNER & Fils
Boucherie Camion ambulant
Le samedi de 10h à 11h
Place du 18 juin **05 46 91 81 17**



Soins du visage, du corps
Épilation visage, au fil
Épilation corps H F
Massage modelage
Options et boosters
Maquillage

12, rue de la Seudre

07.82.47.13.08



KARINE
Coiffure à domicile
06 02 34 43 90

LA CANOPÉE DE VALPA
Solutions naturelles à votre équilibre
Valérie et Pascal LE NOAN
15 rue de l'ancienne Gare
06 20 67 53 61
sur rendez-vous uniquement



LA CHAUMIÈRE
Place du 18 juin
Face salle des fêtes
05 46 00 00 00

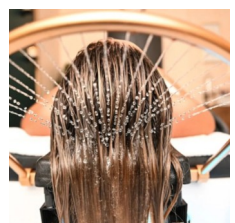


Salon de coiffure
Hair Spa

Un moment de détente et de relaxation

SERENITY COIFFURE
07 69 34 25 72

Ouvert tous les jours
Excepté le mercredi et le dimanche



Silence blanc sur notre commune

— DÉCEMBRE 2025 —

